

## En 2021, le nouveau concours de Sciences Po visera à diversifier les profils

Paris, 12 oct. 2020 (AFP) -

Comme annoncé l'an dernier, Sciences Po va supprimer en 2021 son sélectif concours d'entrée en première année et le remplacer par des épreuves plus personnalisées afin d'attirer des élèves aux profils plus divers.

Cette nouvelle formule va entrer en vigueur dès la prochaine promotion.

L'objectif de l'Institut d'études politiques de Paris est de s'ouvrir encore davantage, avec une sélection notamment sur dossier plutôt que le traditionnel concours qu'affectionnent les grandes écoles, souvent accusées de former des élites issues d'un même moule.

Les denses épreuves écrites du concours vont laisser place à plusieurs critères de sélection permettant de mieux cerner le parcours et la personnalité des candidats.

Cette réforme des admissions, "dont le maître mot est la démocratisation, est la poursuite de la politique de Sciences Po ancrée depuis 20 ans dans la vie de l'établissement, de diversifier autant que possible les talents accueillis", a expliqué lors d'un point presse Bénédicte Durand, directrice de la formation.

L'école explique se fixer un "objectif de 30% de boursiers", qu'elle qualifie d'"ambitieux".

Sciences Po "fait fonctionner trois grands leviers: l'harmonisation de la procédure reposant sur un dossier d'admission et un oral; le fait que l'admission pourra se faire via la plateforme Parcoursup et enfin le renforcement de la procédure des Conventions Education Prioritaire (CEP) en doublant le nombre de places", a précisé Bénédicte Durand.

"L'idée est de poursuivre sur notre dynamique de discrimination positive, en s'adressant à la fois aux lycéens des quartiers, dans la tradition de Sciences Po d'aller chercher les jeunes des périphéries des grandes métropoles, mais en ajoutant la recherche de lycéens venus de petites villes, de territoires ruraux", a-t-elle ajouté.

Selon Bénédicte Durand, le souhait de l'école est "de diversifier encore et toujours les talents accueillis".

Concernant l'oral, Sciences Po explique s'être posé la question de le maintenir ou non pour une question de discrimination en raison du biais social. "On a eu cette discussion, dans le cadre d'une réforme qui porte des enjeux de démocratisation, et on a choisi de le garder en régulant sa place, il ne sera plus éliminatoire", a souligné Bénédicte Durand.

A l'issue de l'oral, les quatre notes sur 20 points sont additionnées en une note finale d'admission, sur 80, qui devra atteindre ou dépasser une note d'admission minimale, fixée par le jury de Sciences Po chaque année, précise un communiqué.

asm/ito/pa/mm

Afp le 12 oct. 20 à 16 07.